

Rapport d'activité 2017

Centre social protestant du canton de Neuchâtel



**APPRENTISSAGE
PREMIER JOB
LEASING
CHÔMAGE
DETTES
SAISIE**

**FIN DE L'HISTOIRE ?
À VOUS DE VOIR**

GRÂCE À VOS DONNÉS, LES PROFESSIONNELS DU CSP PEUVENT ACCOMPAGNER
ET CONSEILLER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

AIDEZ-NOUS À AIDER
CCP 10-2143-2
WWW.CSP.CH



**3^e ENFANT
ACHAT MAISON
DIVORCE
FRAIS D'AVOCAT
PENSIONS
POURSUITES**

**FIN DE L'HISTOIRE ?
À VOUS DE VOIR**

GRÂCE À VOS DONNÉS, LES PROFESSIONNELS DU CSP PEUVENT ACCOMPAGNER
ET CONSEILLER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

AIDEZ-NOUS À AIDER
CCP 10-2143-2
WWW.CSP.CH



**ACCIDENT
RÉÉDUCATION
RÉORIENTATION
CRISE DE COUPLE
SÉPARATION
ISOLEMENT**

**FIN DE L'HISTOIRE ?
À VOUS DE VOIR**

GRÂCE À VOS DONNÉS, LES PROFESSIONNELS DU CSP PEUVENT ACCOMPAGNER
ET CONSEILLER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

AIDEZ-NOUS À AIDER
CCP 10-2143-2
WWW.CSP.CH



**UNIVERSITÉ
COLOCATION
PETITS BOULOTS
FACTURES
IMPAYÉS
ABANDON DES
ÉTUDES**

**FIN DE L'HISTOIRE ?
À VOUS DE VOIR**

GRÂCE À VOS DONNÉS, LES PROFESSIONNELS DU CSP PEUVENT ACCOMPAGNER
ET CONSEILLER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS.

AIDEZ-NOUS À AIDER
CCP 10-2143-2
WWW.CSP.CH



Table des matières

Billet du président du Conseil de fondation	p. 4
---	------

Billet du directeur	p. 5
---------------------	------

Membres du Conseil de fondation au 31 décembre 2017	p. 6
---	------

Dons et subventions : remerciements	p. 7
-------------------------------------	------

Rapports des secteurs

Administratif	p. 9
Social - prévention et désendettement	p. 10
Prévention à l'endettement des jeunes	p. 13
Juridique	p. 14
Procédure requérants d'asile	p. 16
Réfugiés statutaires	p. 17
Programme Echelle et projet pilote CISP	p. 19
Consultation conjugale	p. 20
Insertion de la Joliette	p. 22
Ramassage et boutiques	p. 24

Politique financière et budgétaire	p. 25
------------------------------------	-------

Annexes

Comptes 2017 – CSP

A consulter sur le lien suivant : <https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>

BILLET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Ce premier billet du nouveau président que je suis est celui d'un parachuté !

Parachuté d'un monde qui a été le sien jusqu'à il y a moins d'une année, celui de l'économie libérale, indépendante de l'Etat et avec mission de profitabilité.

Parachuté dans un monde d'action sociale dans lequel les considérants sont fort différents. Il s'agit toujours d'être rationnel mais pour aider l'autre, celui qui traverse une période difficile ou pourrait s'engager dans une voie sans issue.

Parachuté dans un monde où le mot concurrence perd quelque peu pied, tant la prestation est sujette à interprétation. Le client privé cède la place à la collectivité publique qui sous-traite des tâches qui lui incombent.

Le processus est compliqué par la difficulté de la définition de la mission. Il est souvent assujéti à de lourds contrôles liés au fait que la prestation est souvent difficilement mesurable puisqu'elle concerne l'homme dans sa grande complexité. Pour pimenter les choses, il fait parfois l'objet de financements croisés.

Comprendre les tenants et aboutissants, maîtriser les nombreuses abréviations qui jalonnent le parcours prend du temps. J'apprends !

Toutefois, ce que j'ai déjà compris, c'est d'avoir à faire à une institution en bonne santé financière, dont les comptes sont équilibrés et les réserves nécessaires provisionnées, telles que notamment pour prévoyance.ne. Une entreprise disposant d'une comptabilité « semi-analytique » rationnelle, permettant les prises de décision nécessaires et disposant de processus bien sécurisés au niveau des contrôles.

Par ailleurs, j'ai trouvé, par mes contacts particuliers et pour avoir participé au colloque général du mois de mai 2017, une équipe de direction et de collaborateurs motivée, dynamique, entreprenante, positive et souriante.

Qu'elle en soit remerciée. Plus d'une entreprise rêverait d'une telle situation.

Les réunions tant avec le conseil d'Etat qu'avec un mécène important m'ont permis d'apprécier la confiance qui est placée en notre institution. Nous sommes respectés pour la qualité mais aussi l'approche rationnelle de nos prestations. C'est grâce à cela que l'impact lié à la situation difficile du budget cantonal 2018 a pu être réduit à un strict minimum.

Le futur proche est balisé par quelques projets importants :

- La fusion avec la fondation de la Joliette couplée à l'assainissement de la partie arrière du bâtiment du même nom;
- l'extension de la surface de vente de la boutique de Neuchâtel;
- le thème de l'insertion qui doit être revisité avec les services concernés de l'Etat et faire l'objet d'analyses de synergies.

Finalement, j'aimerais remercier :

- nos généreux donateurs, sans lesquels cette belle aventure ne serait tout simplement pas possible;
- le conseil de fondation pour l'accueil qu'il m'a réservé et le temps qu'il consacre bénévolement au fonctionnement de notre institution;
- et tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont œuvré au succès de cette belle année 2017.

François Kistler
Président du comité du CSP

BILLET DU DIRECTEUR

Fin de l'histoire? A vous de voir...

Ce slogan de la campagne 2017 des CSP a interpellé de nombreuses personnes et suscité un intérêt médiatique important.



Un rapport de l'OFS démontre que 18,6% de la population sont dans l'incapacité de faire face à une dépense inattendue de CHF 2'500.- et à la financer par ses propres moyens dans un délai d'un mois. Les assistants sociaux du CSP observent de plus en plus dans leur travail les

menaces et déséquilibres qui pèsent sur la classe moyenne inférieure qui risque à tout moment de basculer dans la pauvreté.

Comme à son habitude, le CSP a poursuivi en 2017 sa triple mission: faire de la prévention, accompagner les personnes en difficulté et servir de courroie de transmission auprès du public et du monde politique concernant les problèmes sociaux constatés sur le terrain. Une activité intense et passionnante relatée au fil des pages de ce rapport d'activité.

Le CSP peut compter sur une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs expérimentés et motivés. A cela s'ajoute le Conseil de fondation qui, en plus de son rôle de "gardien du temple", apporte à la direction un soutien précieux, concret et dynamisant. Au niveau financier, l'année débouche sur un bénéfice qui conforte une situation financière saine, due à une gestion rigoureuse. Ce qui ne doit pas nous empêcher de veiller au grain, au cas où une pièce du puzzle venait à manquer.

L'année 2017 aura été celle du changement de président, avec le départ de M. Antoine Grandjean qui a mis un terme à sa présidence après six années d'activité. Nous le remercions chaleureusement, notamment de son soutien et son investissement important dans le suivi

sur le terrain des activités et prestations du CSP, ainsi que de son engagement dans la création de la fondation du CSP. M. François Kistler a repris la présidence du Conseil de fondation du CSP depuis le mois de juin 2017. Ingénieur diplômé EPFZ, détenteur d'un Master "in business and administration", cet ancien responsable d'entreprises possède également une solide fibre sociale. Sportif émérite, sa pratique de la Patrouille des glaciers lui permet d'envisager avec sérénité de soulever des montagnes pour le CSP.

Relevons aussi le départ à la retraite de Christian Beuret qui a conçu et dirigé le projet d'insertion de la Joliette dès 1997. 20 ans d'engagement total, empreint d'humanisme et d'une approche fondée sur le respect inconditionnel et la valorisation de chacun. Nous lui adressons nos chaleureux remerciements. Une belle page se tourne mais le livre de la Joliette continue de s'écrire dans la continuité de ce qui s'est construit au fil des années.

Le travail accompli en 2017 ne se limite pas à la gestion de l'ensemble de l'institution. S'ajoute le lancement de nombreux défis et chantiers qui devraient se concrétiser en 2018: développement de l'insertion professionnelle, en lien avec la nouvelle stratégie de l'Etat; renforcement du service de consultation conjugale, qui dès 2018 sera le seul service de ce type dans le canton (suite à la disparition du service de consultation conjugale de la FAS); confirmation de différents mandats de l'Etat; développement du projet d'autonomisation des réfugiés (financé par la Loterie romande); rénovation-transformation de la grange de la Joliette qui accueille notre brocante; renouvellement du parc informatique et de la téléphonie.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement nos fidèles partenaires publiques et privés, ainsi que nos donateurs pour leur indispensable soutien, le Conseil de fondation du CSP et son/ses président/s, les bénévoles et les collaboratrices et collaborateurs du CSP pour leur engagement constant et leur dévouement.

Ce n'est donc pas la fin de l'histoire... A vous et à nous de voir !

Pierre Borer
Directeur du CSP

CONSEIL DE FONDATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Membres du Bureau

M. François Kistler, président	Boudry
M. Adrien Laurent, vice-président	Bevaix
M. Yvan Besomi, secrétaire	Les Hauts-Geneveys

Autres membres

Mme Marie-Laure Béguin Mettraux	Fontainemelon
Mme Geneviève Jaquet-Robert	La Chaux-de-Fonds
Mme Guillemette Rössli	Cormondrèche
M. Jean-Pierre Authier	Neuchâtel
M. Adrien Bridel (délégué du Conseil synodal)	Neuchâtel
M. Richard Calame	Neuchâtel
M. Roger Maridor	Neuchâtel
M. Alexandre Niederhauser	Neuchâtel

Comité de direction du CSP (avec voix consultative)

Pierre Borer, directeur
Isabelle Baume, directrice adjointe
Fabienne Sallin, responsable financière

Organe de révision

Brunner & Associés SA, société fiduciaire	Neuchâtel
---	-----------

DONS ET SUBVENTIONS : REMERCIEMENTS

Par des dons uniques ou réguliers, **1549** personnes ont soutenu financièrement le CSP.

Aux Amis du CSP

Un total de **CHF 164'713.10** a ainsi été recueilli sur le compte des Amis.

A ceux qui soutiennent Budget des Autres

Le CSP développe sa propre action d'entraide: «Budget des Autres». En 2017, un montant de **CHF 51'760.60** a été versé dans ce Fonds, tandis que **CHF 49'665.65** ont pu être distribués.

A ceux qui ont répondu à l'Appel de Mars

Avec l'Appel de Mars, cette campagne a atteint le montant de **CHF 68'740.80**.

Aux donateurs divers

Les collectes des cultes ont rapporté
Fondation Haldimann-l'Hardy

CHF 3'137.65
CHF 2'000.00

Successions et legs

Successions de Mme Hélène Matthey et
M. Georges Barbezat

CHF 7'000.00

Dons in memoriam

Dons versés en mémoire de 8 personnes décédées

CHF 4'582.57

A l'EREN et aux paroisses de l'EREN

L'EREN (Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel) accorde chaque année une contribution au CSP. En 2017, elle s'est montée à **CHF 302'854.00**.

A l'État de Neuchâtel

Le travail accompli par le CSP au service de l'ensemble de la population du canton est reconnu par l'État, en complément de l'action sociale des services publics.

L'État a versé en 2017 une subvention contractuelle de **CHF 206'000.00**, ainsi qu'un montant de **CHF 240'000.00** pour le Service dettes et une subvention de **CHF 82'400.00** pour le service de consultation conjugale.

La contribution des communes (au travers de la facture sociale harmonisée) s'élève à **CHF 33'900.00**.

A l'EPER

La subvention de l'EPER en faveur du service de consultations juridiques du secteur requérants d'asile s'élève à **CHF 65'000.00**.

A Philip Morris International SA

En 2017, le don extraordinaire de Philip Morris International SA, en faveur du secteur social-prévention et désendettement, se monte à **CHF 74'824.00**.

Aux Fonds privés

Excepté "Budget des Autres", le CSP ne dispose pas d'argent à distribuer aux personnes qui le consultent. Ponctuellement, les assistants sociaux font appel à des fondations privées. En 2017, **CHF 52'731.55** ont été distribués.

Nous remercions pour leur soutien les Fonds suivants:

- **Beobachter**
- **La Chaîne du Bonheur**
- **Cyril de Coulon**
- **Fondation de l'Hôpital Pourtalès**
- **Gialdini**
- **Fonds des Incurables**
- **Julie de Bosset**
- **Lions Club La Chaux-de-Fonds**
- **Œuvre des convalescents La Chaux-de-Fonds**
- **Œuvre séraphique de Charité Soleure**
- **Prestation d'Aide aux personnes Handicapées**
- **Pro Juventute**
- **Pro Senectute**
- **Rougemont de Löwenberg**
- **Secours suisse d'hiver**
- **Solidarité mères et enfants (SOFO)**
- **Zonta Club**
- **SSUP Zürich**
- **Fonds Perrot-Petitpierre**

Nos sincères remerciements vont aussi:

- **A la Loterie romande, commission neuchâteloise de répartition**
Pour le projet d'autonomisation administrative et sociale des réfugiés du canton de Neuchâtel, la commission neuchâteloise de répartition de la Loterie romande a versé le montant de **CHF 45'000.00**.
- **Aux donateurs d'objets vendus dans nos boutiques**
- **Aux bénévoles qui animent les boutiques du CSP et qui donnent des coups de mains précieux dans d'autres secteurs**

SECTEUR ADMINISTRATIF

Le secrétariat, c'est:

- **Écouter** les nombreux appels téléphoniques, les demandes des personnes arrivant à la réception
- **Répondre** aux diverses sollicitations, qu'elles proviennent du public ou des collègues
- **Questionner** afin de préciser la demande de manière à y répondre au plus près
- **Orienter** les personnes dans le secteur correspondant au mieux à leur requête
- **Agender** les rendez-vous pour la conseillère conjugale, pour les avocates-conseil, planification des passages de notre équipe de ramassages
- **Comptabiliser** les nombreuses écritures de banque et de caisse concernant la gestion de notre institution, ainsi que les paiements des factures des dossiers dont nous avons la gestion
- **Rédiger, corriger** les courriers, PV, rapports

Le secrétariat est donc un lieu très vivant et ouvert.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR ADMINISTRATIF

Bureau de Neuchâtel

*Dominique Collet, secrétaire,
responsable du secrétariat, 80%
Sandrine Gambetta, réceptionniste, 70%
Valérie Pont, secrétaire-réceptionniste, 40%
Sok Donzé, employée de maison, 25%*

Bureau de La Chaux-de-Fonds

*Danielle Cuennet, secrétaire-réceptionniste, 50%
Viviane Söylen, secrétaire-réceptionniste, 50%
jusqu'au 31 décembre
Séverine Schwendimann, secrétaire réceptionniste,
50% dès le 1^{er} décembre
Somkhid Magrini, employée de maison, 25%*

SECTEUR SOCIAL

PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

Abacus remplace Gidas

Après l'introduction du logiciel "Abacus" pour la comptabilité générale du CSP et pour la comptabilité "clients" du secteur social – prévention et désendettement, c'était au tour de ce même secteur de mettre en place son nouveau logiciel statistiques. En lien avec le SIEN (Service Informatique de l'Etat de Neuchâtel), le CSP et Caritas se sont réunis pour créer ce nouvel outil. Adapté aux exigences des besoins statistiques de DCS (Dettes Conseils Suisse) et à celles requises par l'Etat dans le cadre des rapports annuels qui lui sont remis, ce logiciel a été conçu sur mesure. Comme tout nouvel outil, il a fallu se l'approprier. Aujourd'hui encore, nous tentons de l'améliorer au fur et mesure de nos expériences et de nos constats. Les statistiques 2017 ont été réalisées sur la base des données fournies par "Abacus".

Fondations privées, diminution des aides financières ponctuelles pour les clients

Le secteur social – prévention et désendettement du CSP n'a pas pour mission de compléter des revenus insuffisants. Il n'en a pas les moyens financiers et ce n'est pas son rôle. Par contre, il oriente les personnes auprès des services compétents si, après l'analyse du budget, il s'aperçoit que des aides officielles peuvent être attribuées.

Néanmoins, pour certaines situations suivies par notre secteur, il arrive qu'une aide financière soit effectuée pour le règlement d'une facture dont le paiement déstabiliserait le budget courant du ménage. Ponctuelle et généralement non renouvelable, cette aide revêt un caractère extraordinaire et doit être considérée comme un dépannage. La demande est adressée à une fondation privée et doit répondre aux critères requis par cette fondation. Sachant que la plupart des personnes reçues dans notre secteur se trouvent dans des situations financières délicates, nous constatons que le coup de pouce financier apporté par ces fondations permet aux personnes de garder la tête hors de l'eau.

Or, depuis quelques temps déjà, nous observons que les soutiens apportés se réduisent de manière notoire. En effet, les montants versés diminuent d'année en année. Sollicitées de manière croissante, ces fondations nous rappellent qu'elles tentent de soutenir le plus grand nombre. A ce constat, s'ajoute le fait que les intérêts des capitaux qui sont redistribués diminuent.

La déception fut grande, lorsqu'à la fin de l'année, la Chaîne du Bonheur décida de réorienter son soutien et de ne plus maintenir l'aide individuelle. L'aide apportée par cette fondation était précieuse et contribuait fortement à redonner de l'espoir aux personnes qui en bénéficiaient.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier la Chaîne du Bonheur de toutes ces années d'agréable collaboration et pour adresser toute notre gratitude à l'ensemble des fondations auxquelles nous faisons appel régulièrement.

Présentation de l'accueil collectif à l'ARTIAS

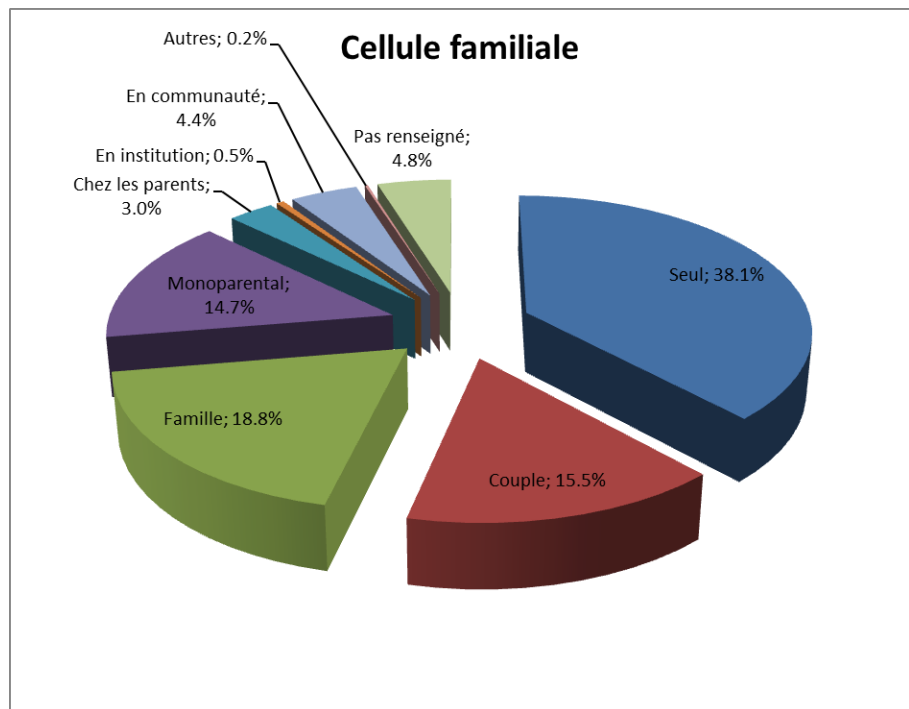
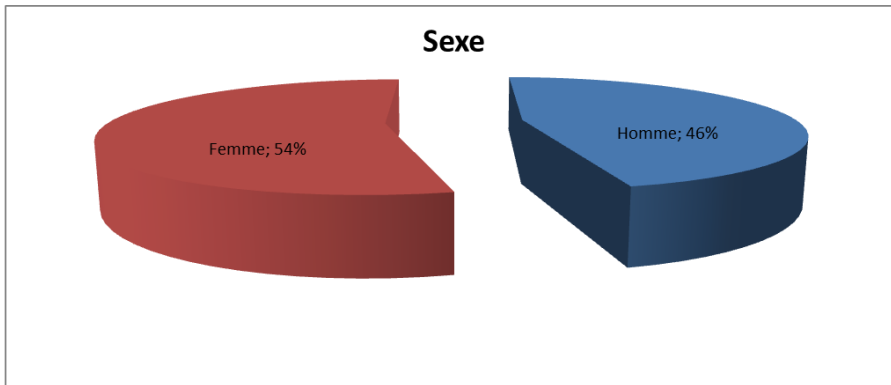
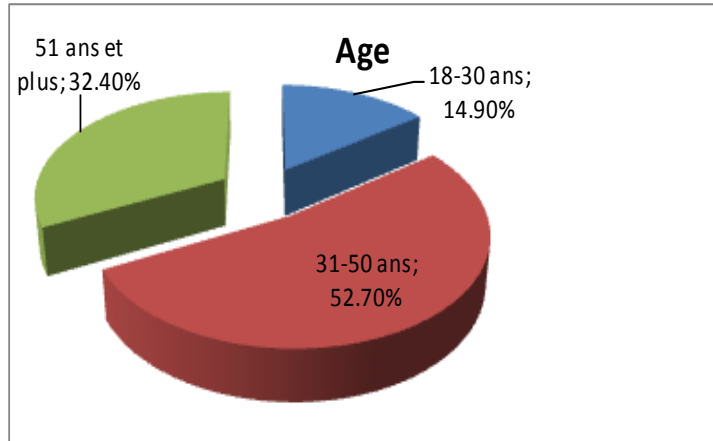
Le travail social collectif ou communautaire était à l'honneur, en novembre dernier, dans le cadre du séminaire annuel de l'ARTIAS (Association Romande et Tessinoise des Institutions de l'Action Sociale). Invités à y participer, nous avons pu y présenter l'accueil collectif. En effet, depuis 2008, le secteur social – prévention et désendettement du CSP accueille toutes les nouvelles demandes d'aide de manière collective. Cette première séance permet, outre de donner des informations générales, de corriger certaines idées reçues et de briser le tabou de la honte de devoir demander de l'aide. C'est aussi le lieu, pour les participants, d'échanger et de valoriser leurs expériences et, pour les professionnels du CSP, de préciser leur cadre d'intervention et les limites de celui-ci.

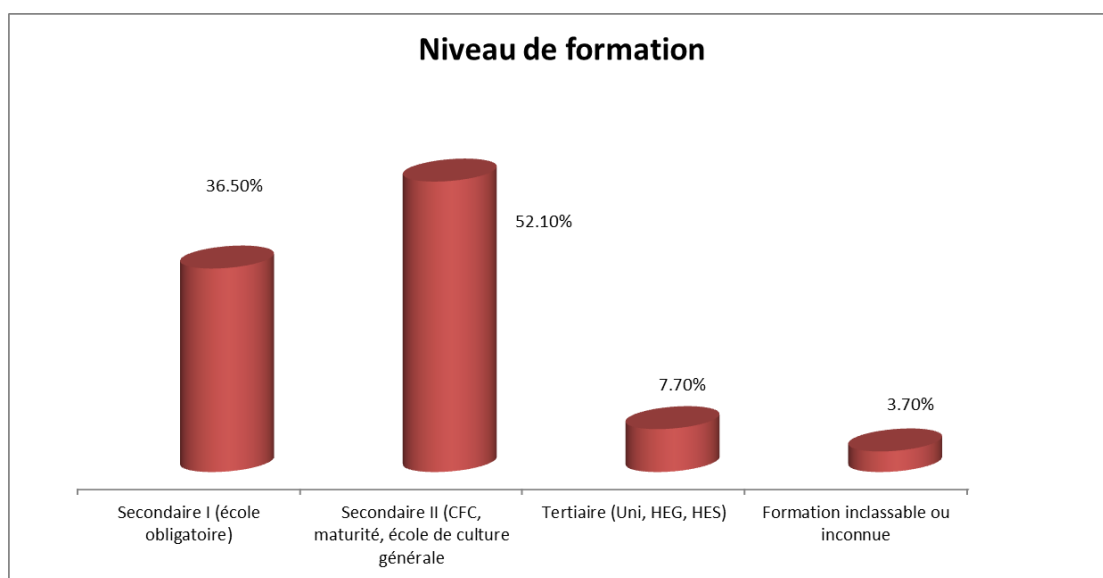
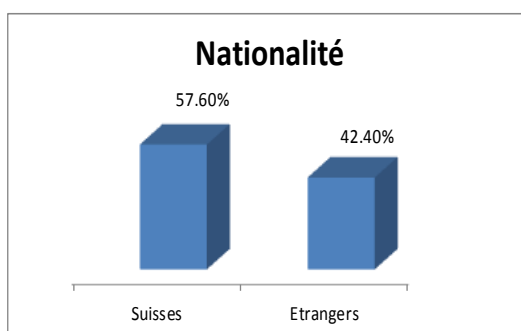
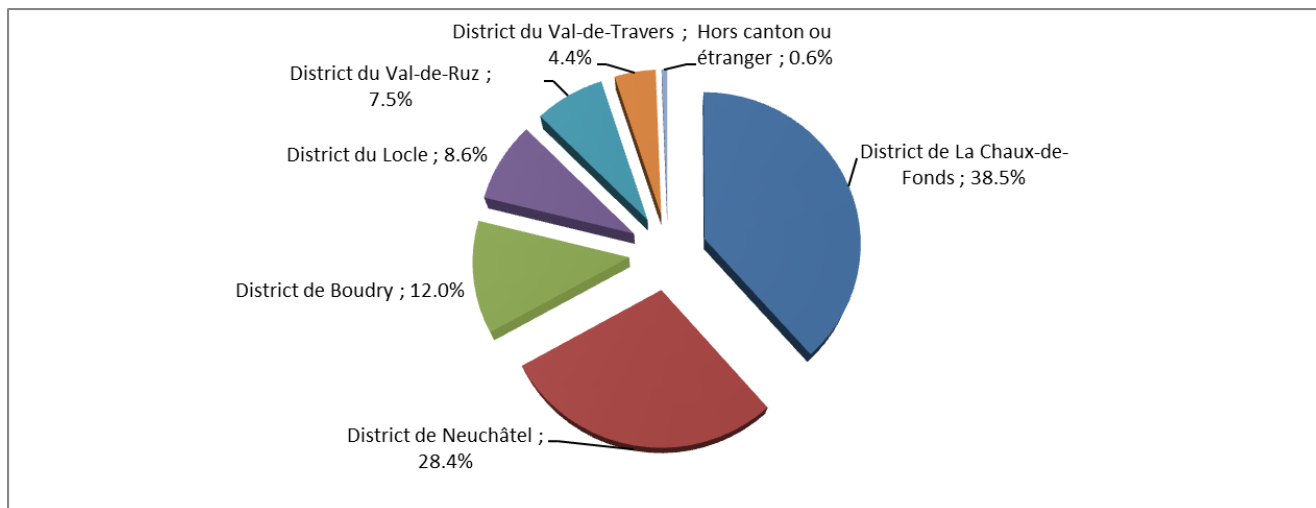
Cette présentation a suscité un vif intérêt de la part des participants et l'envie, pour certains, de venir observer le déroulement d'un accueil collectif dans nos locaux.

2017

quelques chiffres en vrac

543 dossiers suivis durant l'année, dont 234 nouvelles situations





L'ÉQUIPE DU SECTEUR SOCIAL - PRÉVENTION ET DÉSENDETTEMENT

Isabelle Baume, assistante sociale, coresponsable du secteur, directrice adjointe, 100%

Frédéric Jakob, assistant social, coresponsable du secteur, 90%

Anne Bersot-Payrard, assistante sociale et coordinatrice du programme de prévention à l'endettement des jeunes, 80%

Noémie Kühner, assistante sociale et coordinatrice du programme de prévention à l'endettement des jeunes, 85%

Estelle Picard, assistante sociale, 60%

Coralie Personeni, assistante sociale, 90%

PRÉVENTION À L'ENDETTEMENT DES JEUNES

Notre travail consacré à la prévention de l'endettement des jeunes prend de plus en plus d'ampleur. Les sollicitations augmentent ainsi que le nombre d'interventions. Heureusement, les travailleurs sociaux d'autres services publics et privés continuent de rejoindre nos rangs pour nous soutenir dans nos animations. Sans leur fidèle collaboration, nous serions dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes.

Une partie de notre travail est financée par une subvention de l'Etat, qui permet ainsi à plus de 900 jeunes de profiter de nos modules de prévention.

Début 2017 et comme à l'accoutumée, nous nous sommes rendus, dans l'ordre, au Lycée Jean-Piaget, à l'ESTER, au Lycée Blaise-Cendrars et enfin, à l'Université de Neuchâtel. Lors de ces interventions, nous avons aussi pu accueillir des classes du Collège du Mail, du Collège des Forges ainsi que du Centre spécialisé des Billodes.

Pour une première dans l'histoire des Ficelles du Budget, nous avons été invités à animer des ateliers de prévention à l'endettement auprès des élèves du Collège de la Fontenelle, du Centre des Deux-Thielles et des jeunes en formation du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN). Et pour la première fois également, une Cash-Cash party a été organisée pour les étudiants du Lycée Denis-de-Rougemont.

Aux Ateliers des Ficelles du Budget, qui se déroulent en classe, toutes ces écoles et lieux de formation ont choisi et préféré la formule ludique d'une Cash-Cash Party. Durant ces Cash-Cash Party, les jeunes remplissent un budget lors d'un parcours didactique.

À ce travail de prévention lié à notre mandat de l'Etat, s'ajoutent encore d'autres sollicitations auxquelles nous tentons de répondre au mieux. Cette année 2017 a donc aussi été marquée par l'animation d'Ateliers des Ficelles du Budget dans des entreprises. Ces dernières sont sensibles à l'idée de rendre attentifs leurs apprentis à l'utilité d'établir un budget et d'apprendre à le gérer. Ceci afin de rentrer dans la vie active en évitant, si possible, des comportements qui pourraient conduire à un endettement. Ainsi, nous nous sommes rendus chez Cartier, Celgène et Rollomatic. Le CAAJ, Centre d'apprentissage de l'Arc jurassien, nous a également sollicités pour leurs apprentis. Ces interventions qui viennent s'ajouter à notre mandat, nous ont encore permis de toucher plus de 50 jeunes.

Nous avons également été invités, en novembre, par la Haute école en travail social de Bâle, à présenter notre programme de prévention à l'endettement des jeunes. Le colloque consacré à ce sujet, réunissait près de 150 professionnels venus de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche.

Le travail réalisé en amont, pour mettre en place nos animations, peut s'avérer chronophage. Les directions d'école, les responsables de formation, de jeunes en entreprise, une fois qu'ils nous ont sollicités, nous demandent au préalable un travail de présentation. Ensuite seulement, il est procédé au choix des dates pour l'intervention en fonction des contraintes horaires, scolaires, des locaux à disposition, du nombre d'intervenants à mobiliser, etc. La réalisation et la concrétisation de nos modules de prévention sont donc parfois aussi conséquentes que la durée même de nos interventions auprès des jeunes.

Pour conclure, nous souhaitons souligner que les échos toujours positifs des jeunes, des enseignants, des écoles et des entreprises, nous encouragent plus que jamais à poursuivre et persévérer dans nos engagements. Notre seul regret, si nous devons en avoir un, est d'être amenés à refuser des sollicitations faute de moyens.

L'ÉQUIPE DU PROGRAMME DE PRÉVENTION À L'ENDETTEMENT DES JEUNES

Anne Bersot-Payrard, coordinatrice

Noémie Kühner, coordinatrice

Les assistants sociaux du CSP et le précieux soutien de leurs collègues d'autres secteurs, et la participation indispensable et remarquable des travailleurs sociaux de divers services publics et privés.

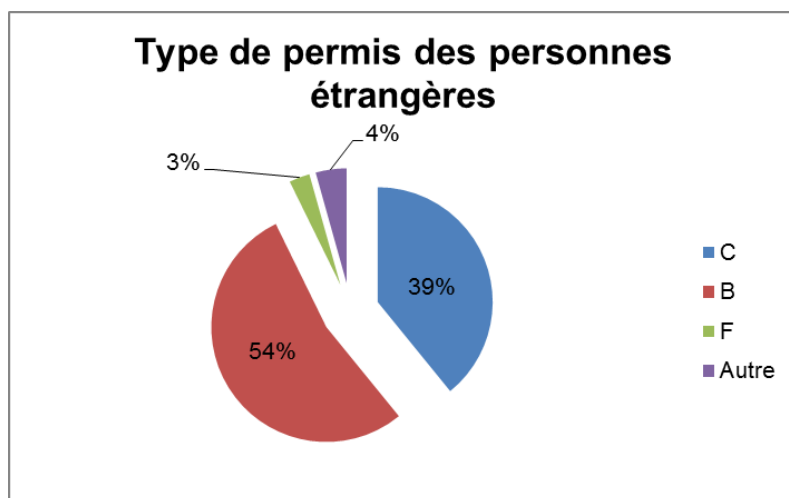
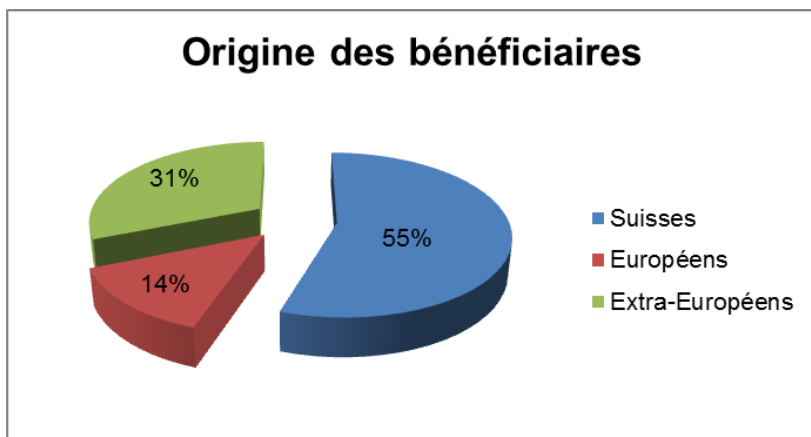
SECTEUR JURIDIQUE

Les personnes qui demandent de l'aide

419 personnes ont pu poser des questions dans le cadre de la permanence téléphonique, ouverte à tous et à l'occasion de laquelle nous donnons des renseignements portant sur les différents domaines du droit.

Dans 132 cas, les problèmes étant trop complexes pour être réglés par téléphone, les personnes ont été reçues dans les bureaux et un dossier a été ouvert pour un suivi plus approfondi. Dans ce cadre, nous avons rédigé des courriers comprenant des arguments juridiques, des oppositions et des recours, lesquels ont souvent permis d'obtenir gain de cause.

Une majorité des personnes qui nous a consultés était d'origine suisse. Les personnes étrangères étaient quant à elles, dans la plupart des cas, titulaires d'un permis B (de séjour) ou C (d'établissement).



Les problèmes juridiques rencontrés

Beaucoup de questions concernaient le droit de la famille et notamment les conséquences d'une séparation sur la garde des enfants, sur la contribution d'entretien, sur le budget et sur les impôts. Les nouvelles dispositions du Code civil relatives à l'entretien de l'enfant, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, ont également fait l'objet de plusieurs interrogations.

Le problème de la révocation du permis de séjour après une séparation s'est souvent posé. Dans ce cadre, nous avons par exemple fait recours, avec succès, jusqu'au Tribunal administratif fédéral, pour qu'un père de famille puisse rester en Suisse et continuer d'avoir des liens étroits avec son enfant.

En matière d'assurances sociales (assurance-chômage, assurance-accident, assurance-maladie, assurance-invalidité, etc.), plusieurs refus injustifiés ayant des conséquences notables sur le budget des assurés, ont été contestés et les prestations auxquelles les personnes avaient droit ont finalement été versées. Le droit à une bourse d'étude, soumis à des critères restrictifs dans le canton de Neuchâtel, a également souvent été examiné.

Beaucoup de demandes ont aussi porté sur des contrats (par exemple sur la résiliation injustifiée du contrat de travail ou encore sur le leasing). Dans ce cadre, l'envoi de courriers comprenant des arguments juridiques a souvent suffi sans qu'il y ait besoin que la personne saisisse les tribunaux.

La collaboration avec les collègues des autres secteurs

Nous avons aidé nos collègues des autres secteurs et notamment les assistants sociaux du secteur social "Prévention et Désendettement", à résoudre les nombreux problèmes juridiques rencontrés dans leurs dossiers. Les problématiques portaient par exemple sur les frais supplémentaires demandés par les maisons de recouvrement, sur la prescription de certaines créances, sur la protection prévue par la loi sur le crédit à la consommation ou encore sur les spécificités de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite.

Le CSP a également renouvelé le contrat de collaboration avec Pro Senectute Arc Jurassien correspondant à un taux de 10%, pour aider les assistants sociaux de cette institution à résoudre les problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail, notamment en lien avec les rentes et les autres prestations auxquelles les personnes qui les consultent peuvent prétendre.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR JURIDIQUE

*Laurence Hänni,
avocate à 50% pour le bureau de Neuchâtel*

*Crystel Dufaux Hess,
avocate à 50% pour le bureau de La Chaux-de-Fonds (dont 10% pour Pro Senectute)*

*Mariana Serra,
juriste remplaçante pour le bureau de La Chaux-de-Fonds de janvier à mai*

SECTEUR PROCÉDURE REQUÉRANTS D'ASILE

En 2017, la fréquentation de notre permanence hebdomadaire de trois heures permettant à toute personne issue du domaine de l'asile de nous solliciter sans rendez-vous préalable s'est maintenue à un rythme important, avec toutefois une légère baisse de fréquentation, puisque 327 personnes s'y sont présentées (contre 388 en 2017).

Durant l'année, nous sommes intervenus juridiquement dans 231 dossiers auxquels se sont ajoutés une vingtaine de dossiers transmis par l'Entraide protestante suisse (EPER) afin de vérifier le besoin de soutien à l'instruction de la demande d'asile. Nous constatons à nouveau lors de cette année écoulée, qu'en dépit de la baisse des demandes d'asile déposées en Suisse, dont le nombre est passé de 39'523 en 2015, à 27'207 en 2016, à 18'500 en 2017 (estimation du SEM au 12 décembre 2017), le nombre des dossiers dont nous avons la charge reste important, notamment parce que les procédures d'asile sont souvent longues et que le rythme des décisions et le besoin de soutien juridique des personnes qui nous sollicitent ne correspondent pas immédiatement à ces fluctuations.

En 2017, sur les 231 dossiers juridiques, 71 concernaient des requérants d'asile mineurs non accompagnés (MNA); sur la base d'une convention de collaboration avec le service de la protection de l'enfance et de l'adulte, le CSP est en effet mandaté pour suivre la procédure d'asile de tous les mineurs qui déposent seuls une demande d'asile en Suisse et qui sont attribués durant la procédure au canton de Neuchâtel. Durant l'année, nous avons consacré un temps important à régler ces cas de jeunes mineurs arrivés seuls entre 2015 et 2016, particulièrement fragilisés. Notons que l'année 2017 a toutefois été marquée par une baisse importante des arrivées de MNA par rapport aux années précédentes.

Tout comme l'année précédente, nos interventions juridiques concernent des ressortissants de pays en guerre ou caractérisés par des régimes autoritaires, ou encore dans lesquels la situation en matière de protection des droits humains est catastrophique. Les principales nationalités relatives aux dossiers traités (dossiers juridiques et consultations aux permanences) concernent l'Érythrée, l'Afghanistan, la Syrie et la Somalie. Précisons que des ressortissants de 46 pays différents nous ont consultés, ce qui implique un fort investissement pour demeurer très au fait quant à la situation politique, sociale et en matière de droits de l'homme dans de nombreuses régions du monde.

Le secteur a continué d'être confronté régulièrement à la problématique des dossiers érythréens, en particulier en lien avec plusieurs nouvelles jurisprudences ayant durci les conditions d'octroi de l'asile et de la protection contre les renvois vers ce pays, conduisant à la rédaction de plusieurs recours pour ces personnes. Pour le reste, le secteur a traité de nombreuses questions juridiques différentes dans le cadre de recours ou d'autres actes, par exemple en rapport à des persécutions liées au genre ou à l'orientation sexuelle, autour de l'inexigibilité du renvoi pour raisons médicales, ou encore à travers plusieurs cas relatifs au regroupement familial.

Le secteur "procédure d'asile" a dispensé durant l'année deux jours de formation sur le domaine de l'asile en Suisse dans le cadre d'un mandat avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière) auprès de 44 participants. Cette formation a recueilli un grand succès auprès de ce public, qui a pu ainsi découvrir ou compléter de nombreuses informations concernant la procédure d'asile et le statut des personnes liées à l'asile en Suisse.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR PROCÉDURE REQUÉRANTS D'ASILE

Mélanie Müller, juriste, 45% et responsable du domaine Migration, 40%

Sabine Masson, juriste, 65%

SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

L'année 2017 a été marquée dans le canton de Neuchâtel par plusieurs baisses des prestations sociales impactant nos bénéficiaires, ainsi que d'une réflexion en cours concernant les mesures d'intégration à disposition des réfugiés.

Le mandat de prestation qui nous lie avec l'Etat de Neuchâtel est également en renégociation. Les œuvres d'entraide ont présenté un rapport commun aux autorités afin d'obtenir le financement nécessaire pour que ce mandat soit viable à moyen terme.

Durant l'année 2017, 42 nouveaux dossiers ont été attribués au CSP représentant 64 personnes, d'origine principalement érythréenne, syrienne et afghane, mais également du Bangladesh, d'Irak, du Pakistan et d'Éthiopie. 25 naissances ont été enregistrées dont 14 de nationalité érythréenne et 25 personnes sont arrivées par regroupement familial. Globalement, 662 personnes sont suivies par le secteur à fin décembre 2017.

Fort du constat d'une augmentation constante des tâches des collaborateurs, une réflexion a pris place sur une réorientation de leur travail et la mise en place de nouveaux outils qui pourront aider les bénéficiaires à s'autonomiser et aux collaborateurs d'alléger leur masse de travail au quotidien.

Une demande de financement a été faite courant 2017 auprès de la Loterie Romande pour la conception et la mise en place de quatre modules d'autonomisation sociale et administrative des réfugiés, ainsi que d'un accueil collectif sur les thèmes suivants :

"J'ai obtenu l'asile, que se passe-t-il"?

"Je veux m'intégrer, comment procéder"?

"Avec mon budget, comment je fais"?

"Mon courrier, je peux l'affronter"!

Le financement ayant été accepté, la conception, la réalisation et la mise en place de ces modules sera une des priorités du secteur en 2018.

Le projet CISP (conseiller/ère en insertion sociale et professionnelle), financé par le COSM, consistant à suivre les bénéficiaires dès l'octroi de l'asile en binôme avec une conseillère en insertion du CSP, a prouvé son efficacité avec une meilleure prise en charge de ceux-ci, et un regard croisé sur les situations qui s'avère bénéfique pour tous.

À noter également la mise en œuvre du nouveau projet du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) pour un contingent syrien, projet intitulé "Resettlement II" pour lequel le COSM a engagé une coach afin de faciliter leur prise en charge. Le canton de Neuchâtel devrait recevoir 50 personnes par le biais de ce programme entre 2017 et 2019.

Afin de répondre à tous ces défis, un civiliste a été engagé en juillet 2017 pour une période de six mois dans le but de renforcer l'équipe du secteur. Il a principalement œuvré dans les recherches d'appartement pour les nouveaux bénéficiaires, la coordination des "Procurations Caisse-Maladie" des bénéficiaires, à remettre à l'Office Cantonal de la Caisse Maladie (OCAM) et divers travaux administratifs tels que classement, mise à jour de listes et soutien direct au secrétariat du secteur.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR RÉFUGIÉS STATUTAIRES

Carmen Weber, responsable secrétaire-comptable, 90%

Silvia Mannino, secrétaire-comptable, 95%

Rachelle Wisard, secrétaire-comptable, 90%

Julie Bersot, secrétaire-comptable, 40%, 50% dès novembre

Milena Boulianne Lavoyer, assistante sociale, 80%

Mélanie Cuttat, assistante sociale, 60%

Florence Baldacchino, assistante sociale, 90%

Alexandre-Maximilien Joly, assistant social, 100%

François Konrad, assistant social, 80%

Sylvain Aubert, assistant social, 40%

Maxime Mora, civiliste, 100% dès juillet



PROGRAMME ÉCHELLE et PROJET PILOTE CISP

En bref

L'accompagnement individuel et collectif proposé par le programme ECHELLE vise l'insertion en emploi ou en formation des personnes réfugiées ou admises provisoirement en Suisse.

Le programme comporte un cours « le Monde du travail en Suisse » et un coaching individuel.

Nouveautés

Dès novembre 2017 et pour l'année scolaire à venir, ECHELLE, sur mandat du SFPO, gère le projet MyConnection qui vise à soutenir des migrants de 16 à 25 ans dans leurs démarches pour trouver une place d'apprentissage et assurer ensuite un soutien aux différents partenaires durant la première année d'apprentissage.

Bilan

Le projet CISP (Conseiller/ère en Insertion Sociale et Professionnelle) débuté en 2016 s'est poursuivi en 2017 (et est reconduit pour 2018). Le CISP a pour mission d'intervenir dès l'octroi de l'asile de la personne réfugiée et de l'accompagner dans l'élaboration d'un projet qui vise son insertion professionnelle en Suisse. En 2017, nous avons ainsi rencontré 82 réfugiés, dont une majorité en recherche d'emploi ou de place de formation.

En plus des personnes suivies dans le cadre des projets susmentionnés, ECHELLE, dans son mandat initial, a suivi 73 personnes en 2017. Durant l'année, 21 contrats de travail ont été signés et 13 personnes ont entamé une formation certifiante. Ceci a majoritairement pu se concrétiser suite à des stages d'insertion professionnelle (au nombre de 73) mis en place dans le cadre du programme.

LES COLLABORATRICES DU PROGRAMME ÉCHELLE

En 2017, l'attribution du projet MyConnection à ECHELLE, a nécessité des augmentations de taux d'activité au sein de l'équipe.

Carine Tacchella, conseillère en insertion et coordinatrice du programme, à 55% (65% dès le 1^{er} novembre)

Evguenia Klokova Dubois, conseillère en insertion et chargée de cours, à 50% (70% du 1^{er} novembre au 31 décembre)

Ketsia Huguenin, conseillère en insertion pour le projet CISP, à 60%

Marilyn Cottier, conseillère en insertion, à 50% (60% du 1^{er} novembre au 31 décembre)

Rapport d'activité détaillé du programme ECHELLE 2017:

<https://csp.ch/neuchatel/services/questions-de-migration/>

SECTEUR CONSULTATION CONJUGALE

Durant l'année 2017, la fréquentation du service a été relativement fluctuante. En effet, lors du premier trimestre, les demandes n'étaient pas très importantes. Dès le mois de mai, le nombre des entretiens a progressé sur le site de Neuchâtel.

A La Chaux-de-Fonds, la conseillère conjugale a été absente durant 6 semaines pour raison de santé et il n'y a pas eu de nouvelles demandes durant ce laps de temps.

Les deux conseillères conjugales ont suivi 101 situations.

20 situations concernent des clients ayant consulté l'année précédente et 81 dossiers ont été ouverts durant l'année en cours. Il s'agit de 71 couples et 30 personnes venues consulter seules.

Nous avons effectué 309 entretiens : 225 entretiens de couple et 84 entretiens individuels.

Selon les éléments statistiques des années précédentes, nous constatons que le nombre des situations suivies cette année est assez identique aux années précédentes, (ex: en 2013 : 99 situations suivies et 494 entretiens, en 2014 : 108 situations suivies et 502 entretiens) mais que le nombre d'entretiens est moins important. Actuellement, la tendance des clients est de trouver des solutions à leurs problèmes plus rapidement en limitant le nombre de séances. Ce phénomène coïncide avec la société actuelle où l'on veut obtenir des changements dans un délai rapide.

Suite à la décision des autorités cantonales de ne plus subventionner deux services de consultation conjugale, le Service de consultation conjugale de la FAS a mis un terme à ses activités le 31 décembre 2017. De ce fait, dès le mois d'octobre, la FAS n'a plus pris de nouveaux clients et a orienté toutes les demandes de consultation conjugale dans notre service.

L'analyse de la répartition géographique des demandes de consultation conjugale donne une légère prédominance au Littoral neuchâtelois : 37 %. Dans les Montagnes neuchâteloises la part des demandes est de 32 %. Le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers représentent 16 % de la clientèle. Les 15 % restants sont des clients issus d'autres cantons. Cela concerne soit des personnes qui vivaient précédemment dans le canton et qui sont actuellement domiciliées dans un autre canton, soit des personnes qui ont une activité professionnelle dans le canton de Neuchâtel.

Les personnes entre 30 et 50 ans sont les plus nombreuses à recourir à notre service ; elles représentent le 74 % de tous les consultants. 14 % des clients sont âgés entre 51 et 60 ans et 9 % ont moins de 30 ans. La majorité des couples venant en consultation ont entre 10 et 20 ans de vie commune (32 %). Viennent ensuite les couples qui ont moins de 5 ans de vie commune (28 %) et ceux qui ont 5 à 10 ans de vie commune (25 %).

La proportion des familles recomposée est de 25 %.

En 2017, 67 % des demandes provenaient de personnes suisses et 15 % des personnes étaient originaires d'un pays européen.

Comme l'année dernière, le motif principal des clients est "la crise aiguë / conflits violents". La thématique de la séparation est verbalisée par 12 % des personnes venant consulter seule et 6 % par les couples.

Les relations extra-conjugales sont évoquées par 22 % des consultants pour les personnes venant consulter seules et par 10 % pour les personnes venant consulter en couple.

La moitié des personnes venant consulter seules souhaitent recevoir des conseils en période de crise. Cette même proportion se retrouve chez les couples; leur attente, dans 50 % des cas, est de recevoir de l'aide pour dépasser la crise.

En fin d'année, 87 dossiers ont été fermés ; il s'agit de 29 dossiers de personnes venues consulter seules et 58 dossiers de couple.

La permanence téléphonique de l'Arc jurassien pour les couples et les familles en crise (0840 420 420) a fonctionné régulièrement durant l'année 2017. Les professionnels ont reçu 35 appels téléphoniques et ont répondu à 5 mails.

L'ÉQUIPE DU SECTEUR CONJUGAL

Heidi Rihs, conseillère conjugale, responsable du secteur, 50 % jusqu'au 31 juillet et 60 % dès août

Carine Donzé, conseillère conjugale, 10 % jusqu'au 31 juillet

Rapport d'activité détaillé du service de consultation conjugale:

<https://csp.ch/neuchatel/services/questions-de-couple/>

SECTEUR INSERTION DE LA JOLIETTE

La Joliette dispose de 8 secteurs de travail (cuisine et boulangerie, cafétéria, transports, jardins et espaces verts, bois de cheminée, artisanat, métiers du bâtiment, informatique et multimédia), 16 espaces d'atelier, 6 formations de base, d'un concept, ainsi que de collaborateurs efficaces, engagés et bien formés.

Côté secteur cuisine, boulangerie et cafétéria, notre concept d'hygiène (GBPHR) a été validé par le service de la consommation et des affaires vétérinaires le 6 avril 2017, rendant ce secteur conforme à la nouvelle loi en vigueur.

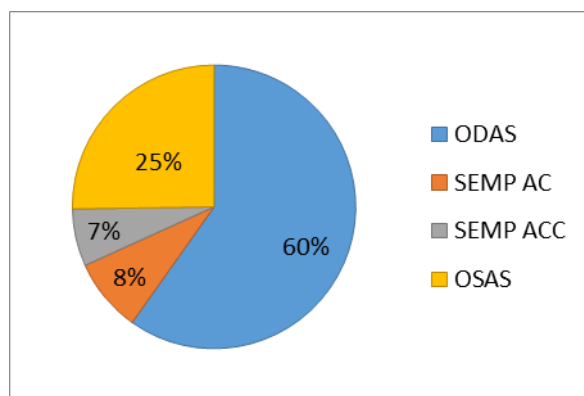
30 à 40 repas sont confectionnés chaque midi. A l'occasion, la Joliette prépare aussi des apéritifs ou buffets dinatoires qui, il faut le dire, sont fort appréciés !

En plus de tout le travail réalisé au sein des ateliers, au travers de mandats, la Joliette est active dans les soutiens aux associations neuchâteloises: Marchés de l'Univers, Journée des réfugiés, collectif Partage, tournoi de Beach-soccer, préparation des repas pour 140 personnes sur une semaine pour un festival de piano au Val-de-Travers, rencontre Asile et pique-nique aux Gollières, création de mur de pierres sèches au Mont-Racine et préparation du feu du 1er Août, distribution de nourriture pour les migrants à Tête-de-Ran, marche sur les sentiers de Compostelle organisée par Christian Beuret et un atelier temporaire de création de bijoux et expo-vente en collaboration avec l'artiste Jo-Vanni, etc. Une année très dense et riche en événements !

La Joliette en quelques chiffres...

Le programme de la Joliette-CSP a accueilli 107 bénéficiaires au total, pour un mandat de prestation représentant 32 EPT:

- 64 personnes en contrat d'insertion sociale et professionnelle (ISP), envoyé par l'Office de l'aide sociale (ODAS)
- 9 personnes en contrat LACI, Service de l'emploi (SEMP)
- 7 personnes en contrat PACTE (SEMP)
- 27 participants provenant du Service des migrations (SMIG) et du Service de la cohésion multiculturelle (COSM).



20^e page de la Joliette-CSP

La Joliette c'est une maison, une équipe, un lieu particulier au service des personnes fragilisées.

Le programme d'insertion est un terreau propice au processus de renforcement de l'estime de soi, ce qui permet aux participants de se (re)découvrir des compétences, d'y consolider les éléments indispensables à la vie en société (savoir être, savoir-faire et savoir devenir...), étape préalable indispensable à une réinsertion sociale et /ou professionnelle durable.

Cette année, une page importante se tourne pour la Joliette, avec le départ à la retraite de Christian Beuret qui a conçu le projet d'insertion de la Joliette en 1997. 20 ans d'un engagement total, empreint d'humanisme et d'une approche fondée sur le respect inconditionnel et la valorisation de chacun. Le CSP tient ici à réitérer sa profonde reconnaissance et ses chaleureux remerciements à Christian Beuret pour son action inlassable et visionnaire. Une page se tourne, mais le livre de la Joliette continue de s'écrire, dans la continuité de ce qui s'est construit au fil des années, avec une équipe prête à affronter les défis qui s'annoncent dans le paysage de l'insertion sociale et professionnelle du canton.

L'EQUIPE DE LA JOLIETTE

Christian Beuret, responsable de la Joliette, 100%, jusqu'au 31 octobre

Catherine Garrigues, responsable insertion, 70%, jusqu'au 31 août

Chantal Hemma, responsable atelier artisanat, 50%

Jean-François Moser, responsable atelier menuiserie, 70%, 100% dès septembre

Micaël Schmutz, responsable atelier jardin-transport-appui, 50%

Kevin Didot, responsable de l'atelier informatique et communication, 40%, jusqu'au 31 décembre

Joël Ferlisi, apprenti assistant socio-éducatif, 100%

Vincent Guillet, apprenti assistant socio-éducatif, 100%

Simeon Pfister, responsable atelier métiers du bâtiment, 90% dès octobre

Ranya Tamer, responsable insertion, 50% dès octobre

Pour plus d'informations : www.joliette.ch

SECTEUR RAMASSAGE & BOUTIQUES

Le domaine du seconde main permet au CSP de joindre l'UTILE à l'AGREABLE.

Utile

- par sa vocation écologique, puisqu'il redonne une seconde vie aux objets qui nous sont confiés par nos donateurs;
- car il permet d'offrir des meubles et habits bon marché aux personnes ayant un budget restreint;
- car grâce aux 70 bénévoles qui animent nos boutiques, il dégage des bénéfices qui financent une partie des prestations sociales du CSP;
- pour les personnes qui peuvent profiter de la présence du CSP les vendredis après-midi à la déchetterie de Plaines-Roches pour amener en même temps leurs déchets encombrants et des objets réutilisables dont ils n'ont plus l'utilité;

Agréable

- pour les personnes qui apprécient l'esprit des brocantes;
- car nos boutiques sont aussi des lieux d'échanges et de partage;
- pour les bénévoles qui peuvent développer leur sens du don de soi, tout en bénéficiant de contacts humains enrichissants.

Rappelons que les ramasseurs viennent gratuitement à domicile pour chercher les dons de meubles, objets et habits. Il existe aussi un service de débarras permettant de vider un local ou un appartement. Ce service est payant, sur devis.

Tout au long de l'année, les responsables des boutiques mettent sur pied des actions de ventes particulières, comme cette première vente exclusive de tableaux à la Chaux-de-Fonds, qui a rencontré un beau succès. Un accent particulier est également mis sur l'accueil et la convivialité.

2017 est incontestablement une année de transition. Les différents projets en cours d'étude pour améliorer et agrandir nos boutiques devraient prendre forme en 2018. Le plus grand projet est celui de la rénovation-transformation de la grange de la Joliette, qui permettra d'offrir un lieu de qualité et convivial à nos clients, tout en intensifiant la collaboration avec le secteur insertion sociale et professionnelle du CSP — la Joliette. L'autre projet est celui de l'agrandissement de la boutique de Neuchâtel.

Nous remercions nos clients et nos donateurs de leur fidélité, ainsi que nos bénévoles, responsables de boutique et ramasseurs de leur dévouement.

L'EQUIPE DU SECTEUR RAMASSAGE ET BOUTIQUES

Caudine Ioset, responsable de la boutique de La Chaux-de-Fonds, 80%.

Christine La Fata, responsable de la boutique de Neuchâtel, 80%

Baptiste Tritten, responsable de l'équipe des ramasseurs, 90%

Jordi Bosch Bofill, ramasseur, 90%

Sylvain Jeancler, ramasseur, 80%, dès le 3 octobre 2017

Julien Nydegger, ramasseur, 90%

POLITIQUE FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Notes concernant l'exercice 2017

Le budget prévoyait un résultat positif de **CHF 13'329.00**. L'exercice se boucle par un bénéfice de **CHF 27'960.94**.

Le total des recettes les plus importantes (subventions et donations, prestations, recettes des boutiques et débarras, contributions volontaires, recettes des *Amis du CSP*, de l'*Appel de Mars*, la Joliette) se monte à **CHF 4'615'860.18 en 2017**.

Les activités du CSP – la Joliette ont été intégrées à la Fondation par consolidation au 31 décembre 2015.

Fonds affectés externes

La fortune de ces fonds se monte à **CHF 570'216.80**, valeur boursière au 31.12.2017.

Il s'agit des fonds :

- Alice Christian
- Fonds Veuves et Orphelins
- Fonds des Incurables
- Fonds Particulier
- Fonds Désendettement
- Fonds des Réfugiés
- Fonds des Amies de la Jeune Fille
- Fonds Rougemont de Löwenberg

La fortune du fonds de soutien s'élève au 31.12.2017 à **CHF 2'074'127.60**.

RESPONSABLE FINANCIERE

Fabienne Sallin, responsable financière, 80%

Silvia Mannino, secrétaire-comptable, 5%

Rapport de l'organe de révision et comptes 2017 de la Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP : <https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>



QUAND LA DETTE DE TROP MÈNE
À L'EXPULSION, QUE FAIRE ?

ABANDONNER ?

VOTRE DON CHANGE LA DONNE

5 FRS



OUVREZ L'APP TWINT
ET SCANNEZ UN QR
CODE CI-CONTRE
OU RDV SUR [CSP.CH](https://www.csp.ch)

10 FRS



 TWINT

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT